

DOSSIER DE PRESSE

16 février 2012



CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

LES ÉTUDIANTS ONT LA PAROLE !



CONTACT PRESSE

Agnès BARANGER

03 83 91 84 25 / 06 21 90 53 00

agnes.baranger@grand-nancy.org

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

Avec 47 000 étudiants sur son territoire - soit plus d'un habitant sur dix, la **Communauté urbaine du Grand Nancy** conduit depuis de nombreuses années une politique visant à soutenir le développement universitaire au bénéfice de l'attractivité du territoire.

»» UNE OFFRE DE FORMATION RICHE

La Communauté urbaine du Grand Nancy soutient, depuis 1986, les constructions universitaires, l'aide aux équipements, le démarrage de nouvelles formations ou le renforcement des équipes de recherche. Cet effort a rapidement porté ses fruits. Nancy Université a été un des premiers « établissements publics de coopération scientifique » français puis, en 2008, avec l'Université de Metz, un des 12 pôles d'excellence français dans le Plan Campus.

Aujourd'hui, la Communauté urbaine prend une part active dans la construction de l'Université de Lorraine seule apte à être de taille pour une attractivité européenne.

La baisse démographique européenne pousse en effet les métropoles à se livrer une forte concurrence pour accueillir des étudiants. Réussir leur attractivité est synonyme de création d'emplois mais aussi de développement de la recherche et l'innovation pour les territoires. L'université est un des moteurs économiques pour les agglomérations et les étudiants en constituent un élément déterminant.

»» DE BONNES CONDITIONS DE VIE ET D'ACCUEIL

Pour offrir des conditions de vie et d'accueil de qualité et correspondant aux besoins, la **Communauté urbaine Grand Nancy a toujours agi en faveur de l'intégration des étudiants à la vie de la cité en misant sur la mixité urbaine**. Cela se traduit par l'insertion des campus dans le tissu d'agglomération pour que se conjuguent au mieux sites d'enseignement et lieux de vie. C'est dans cet esprit que la Communauté urbaine s'investit dans le domaine du logement (aide à la réhabilitation des logements universitaires), de la restauration (aide à la réhabilitation de restaurants universitaires), des transports, des équipements sportifs et de loisirs...

»» LA CRÉATION DU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE DU GRAND NANCY

Pour renforcer le dialogue avec les étudiants et envisager avec eux des réponses adaptées à leurs besoins, la Communauté urbaine a choisi de mettre en place un Conseil de la Vie Étudiante (CVE). Nancy est ainsi la quatrième agglomération française à créer une telle structure (après Paris, Toulouse et Metz).

EN CHIFFRES

65 000 étudiants en enseignement supérieur en Lorraine,
dont près de **54 000** étudiants inscrits à l'Université de Lorraine.

47 000 étudiants en enseignement supérieur dans le Grand Nancy.

Plus d'un habitant
du Grand Nancy **sur 10** est étudiant.



LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

»» LES ORIGINES

Dès 2008, une concertation, animée par Patrick Baudot, Conseiller communautaire délégué à la vie étudiante, s'ouvre avec les étudiants, les associations étudiantes et les personnels des établissements d'enseignement supérieur pour réfléchir à la mise en place d'un Conseil de la Vie Étudiante et débattre des formes et objectifs de cette structure. **L'assemblée constitutive du Conseil de la Vie Étudiante se tient en novembre 2009. Le CVE est né.**

Y sont associés : les Vice-présidents étudiants des universités et du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) mais aussi les élus des syndicats étudiants (UNEF, UNI, FAGE, PDE). Et bien sûr les Vice-présidents des CEVU (Conseil des Études et de la Vie Universitaire), directeurs des services des sports et de la santé universitaire, directeur du CROUS... Enfin, les mutuelles étudiantes (MGEL et LMDE).

»» LES OBJECTIFS

Le CVE entend être un lieu de dialogue et de co-construction qui vise à prendre en compte les attentes étudiantes sur les sujets relatifs au service public. Le but est de recueillir les avis des étudiants et d'élaborer, avec les élus et les services du Grand Nancy, des solutions et projets visant à renforcer l'attractivité de l'offre universitaire du territoire au travers de l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

»» LA COMPOSITION

En 2012, compte tenu des changements de représentation en cours avec la création de l'Université de Lorraine, cette composition est amenée à être modifiée.

Le Conseil de la Vie Étudiante compte 35 membres (dont 23 étudiants) :

- 2 représentants de la Communauté urbaine du Grand Nancy : le Président et le Conseiller communautaire délégué à la vie étudiante
- 5 représentants des universités, écoles et filières professionnelles : 3 représentants de l'Université de Lorraine (nommés par l'administration provisoire de l'Université), 1 directeur d'école non rattaché à l'université (exemple : école des manipulateurs radio) et 1 responsable d'une filière professionnelle (BTS)
- 5 représentants institutionnels de la vie étudiante (le directeur du Crous de Nancy-Metz, 1 représentant de la médecine préventive universitaire, 1 représentant du SIUAP, 1 représentant pour chaque mutuelle étudiante)
- 23 étudiants : les 3 anciens Vice-présidents étudiants pour Nancy 2, l'INPL et l'UHP ; le Vice-président étudiant du Crous ; 1 représentant pour chaque syndicat étudiant : UNI, UNEF, FAGE, PDE ; 8 présidents d'associations étudiantes ; 7 étudiants représentant les pôles universitaires : Brabois, Sciences-Molitor, Droit-Economie-Gestion, Lettres-Sciences humaines, Stanislas-Meurthe, Saint-Pierre ; 1 étudiant étranger

Les membres associés :

1 représentant du Rectorat de Nancy-Metz ; 1 représentant pour les villes de Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy ; le président de la commission « Attractivité et compétitivité du territoire » ; les élus du Grand Nancy en charge des thèmes et services publics abordés en Conseil ; 1 représentant universitaire ou de la société civile invité en fonction des thématiques abordées.

»» LE FONCTIONNEMENT

Le CVE se réunit en séance plénière au moins deux fois par an pour fixer le cadre des réflexions et actions à conduire, et en fin d'année universitaire pour dresser un bilan annuel. Son fonctionnement est souple, ouvert et permet de recueillir les contributions de chacun. Le travail s'effectue à partir de thématiques choisies par le Conseil lui-même et peuvent concerner le transport, la santé, la vie associative, l'accueil, la culture, le sport...

Le CVE est renouvelé chaque année universitaire.

**DÉJÀ DEUX
ANNÉES
D'EXISTENCE**

»» DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

En 2009-2010, le CVE a travaillé sur la thématique des transports avec la rédaction de propositions destinées à améliorer la mobilité des étudiants dans l'agglomération. Un travail qui a été examiné avec minutie par les services du Grand Nancy et qui a permis de déboucher sur des mesures concrètes telles que :

- l'augmentation de la fréquence du réseau de transport en commun les vendredis et dimanches soirs (depuis la rentrée de 2010, la ligne de tram a été renforcée de 19h à 22h avec une fréquence passant de 12 à 10 minutes pour un coût annuel de 21.000 €) ;
- la réalisation de nouvelles stations VelOstan'lib à proximité des sites universitaires (4 nouvelles stations en 2011) ;
- l'extension du tarif réduit étudiant aux étudiants internationaux boursiers ;
- le renforcement de la sécurité des cyclistes avec, par exemple, la création de parkings vélos sécurisés à proximité des résidences universitaires.

Une réflexion est par ailleurs engagée pour la mise en œuvre du tarif lorrain des transports dans le cadre de l'Université de Lorraine ainsi que pour la création d'un service de transports en commun de nuit.

»» CE QU'ELLE EN DIT ...



Laureline Errard

étudiante en master « conduite de projets et développement des territoires »

membre du CVE depuis 2009 en tant que représentante de la FEDEN (Fédération des étudiants nancéiens) puis en tant que vice-présidente étudiante de Nancy 2

« Ce qui est intéressant au sein du Conseil de la Vie Étudiante, ce sont les débats. Concernant les transports, nous avons été rapidement entendus avec la mise en place de tarifs sociaux pour les étudiants boursiers, y compris étrangers. Il a été aussi tenu compte de nos habitudes de vie avec l'augmentation de la fréquence du tram et de deux lignes de bus les dimanches soirs, pour permettre aux étudiants, de retour de week-end, de regagner leur domicile depuis la gare SNCF. L'important à mes yeux, est que nous avons pu obtenir des solutions pour les étudiants en tenant compte des intérêts de chacun (qui ne sont pas nécessairement les mêmes en fonction des campus...) et des réalités financières et pratiques du Grand Nancy. Cela me paraît important que tous les étudiants qui ont la possibilité de siéger au CVE y participent pour faire entendre leurs voix. »

... DU SPORT ÉTUDIANT

En 2010-2011, le CVE s'est concentré sur la thématique du sport universitaire. Parmi les propositions formulées, citons la volonté d'associer les établissements d'enseignement supérieur aux réflexions relatives aux projets sportifs portés par le Grand Nancy, la prolongation des horaires des lignes de transport en commun desservant les structures sportives excentrées ou encore l'aménagement d'équipements sportifs notamment destinés aux étudiants du futur campus Artem.

Ces propositions sont actuellement en cours d'expertise par les services du Grand Nancy.

» CE QU'IL EN DIT ...



Aurélien Martin

étudiant en 4^e année en pharmacie
associé aux débats du CVE en 2011 en tant qu'élu au Conseil des études et de la vie universitaire de l'université Henri-Poincaré et membre du bureau de la vie étudiante

« Lorsque l'on m'a proposé d'intégrer le Conseil de la vie étudiante pour débattre autour de la question du sport universitaire, j'ai tout de suite accepté car j'ai vu un moyen de faire la passerelle entre l'université et la Communauté urbaine du Grand Nancy. En effet, les locaux mis à la disposition ne sont pas suffisants pour l'ensemble des étudiants qui veulent pratiquer un sport du fait du fort taux de fréquentation. Les associations sportives universitaires doivent donc se tourner vers les équipements gérés par le Grand Nancy pour trouver des plages horaires où ces derniers ne sont pas utilisés. Réunir autour d'une même table toutes les parties prenantes du sport universitaire, que ce soit le Comité régional du sport universitaire de Nancy, le SIUAPS, ou les représentants des associations sportives ainsi que les services du Grand Nancy a permis de faire avancer les choses. Les services du Grand Nancy se sont montrés très réceptifs à nos remarques et demandes avec une réelle envie de développer ses services en faveur du sport universitaire. J'ai hâte de connaître le résultat de nos propositions. »

... DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ

Dans le cadre de la lutte contre les comportements à risque lors des manifestations festives, le CVE a élaboré la Charte « manifestations étudiantes responsables ». L'initiative s'inscrit dans un partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la préfecture de Meurthe-et-Moselle, les communes accueillant un nombre important d'étudiants, les services universitaires, le Crous Nancy-Metz et les mutuelles étudiantes. Les objectifs de cette charte sont de promouvoir la santé des étudiants, de réduire les risques liés à la tenue d'événements étudiants et de favoriser le respect des valeurs citoyennes. Le document doit servir de guide aux étudiants organisateurs de soirées festives. Il rappelle les lois en vigueur, apporte des informations et des conseils en termes d'organisation, d'actions de prévention et de sécurité à mettre en place.

... ET LE PROJET DE CRÉER UN OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Sur proposition du CVE, le Grand Nancy en lien avec l'Aduan (Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne) travaille à la mise en place d'un Observatoire de la Vie Étudiante. Objectif : mettre à disposition via Internet des données statistiques concernant la population estudiantine pour mieux la connaître et cerner ses attentes. L'Aduan dispose déjà de plusieurs études (démographie, logement, mobilité), il s'agirait donc de les rendre accessible au plus grand nombre pour promouvoir la réflexion et le dialogue entre les différents acteurs intervenant auprès des étudiants.

Avec la mise en place de l'Université de Lorraine, il a semblé intéressant de donner à cet Observatoire une dimension métropolitaine pour associer l'ensemble des sites universitaires lorrains. L'Aduan et l'Aguram (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle) travaillent donc ensemble sur ce projet.



LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ÉVOLUE

L'investissement et le dynamisme des membres du CVE pendant ces deux premières années de fonctionnement ont permis de développer de nombreuses initiatives structurantes et adaptées aux modes de vie des étudiants dans l'agglomération nancéienne.

Pour développer plus encore la capacité d'initiative tout en conservant une structure de concertation et de travail conjoint souple, le mode de gouvernance évolue à partir de 2012.

»» UN CHANGEMENT DU MODE DE GOUVERNANCE

Jusqu'à présent, la présidence du Conseil était assurée par le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy et son animation par le Conseiller communautaire délégué à la vie étudiante. Aujourd'hui, afin de donner plus d'autonomie à cette instance, il a été proposé que la gouvernance soit assurée par un membre du CVE ayant voix délibérative. Le Président du Grand Nancy et le Conseiller communautaire délégué à la vie étudiante étant associés au CVE, avec une voix consultative.

La composition du Conseil n'est pas modifiée par ailleurs. Pour rappel, les membres associés ont voix consultative, tandis que les 35 membres du CVE ont voix délibérative.

»» UN NOUVEAU PRÉSIDENT ANIMATEUR DU CVE

La prochaine séance plénière du Conseil de la Vie Étudiante aura lieu le jeudi 16 février 2012 à 18h30 en salle du Conseil. Lors de cette séance, le Président du Grand Nancy proposera un président animateur pour le CVE, membre de celui-ci et y ayant déjà participé.

En juin 2012, le Grand Nancy modifiera la composition du CVE pour tenir compte de la mise en place des instances de l'Université de Lorraine. Cependant, la nouvelle gouvernance sera conservée, la présidence - animation du CVE demeure assurée par un membre du CVE.

